

S.L.A.A.

VOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2026.

Section Aviculture.

Peuvent participer au vote les adhérents à jour de leur cotisation.

Le nom de chaque candidat figurant sur le bulletin de vote ci-joint pourra être maintenu ou rayé ; seuls les bulletins officiels du syndicat seront comptabilisés.

Comment voter :

Vous avez deux possibilités.

En assistant à l'assemblée générale du 1 mars 2026 (ce que nous vous conseillons) les bulletins seront à votre disposition.

Par correspondance, pour cela :

1°/ Découper le bulletin de vote ci-dessous et placer le dans une enveloppe ne contenant aucune indication.

2°/ Mettez cette enveloppe dans une autre en indiquant au verso vos noms et prénoms et envoyer le tout à :

*M Morange Jean Pierre
15 faubourg St Georges
87700. Aixe sur Vienne.*

Date limite de réception 28 février 2026.

Bulletin de vote section Aviculture

AUDOIN Lionel

BOULERT Sophie

BOULERT Bruno